



22 Mars 2016

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SERVAVILLE-SALMONVILLE

INFORMATIONS MUNICIPALES
SPECIALE « FUSION »

- La loi Notre (nouvelle organisation du territoire de la République) prévoit entre autre la diminution du nombre de communautés de communes sur le département. Aujourd'hui 36 communautés de communes.

Le Préfet a élaboré un Schéma Départemental de Coopération Intercommunal (SDCI) ramenant le nombre de communautés de communes à 16.

La seule règle étant que le nombre d'habitants proposé pour chaque Communauté de communes soit supérieur à 15.000 habitants (actuellement la Com/Com Plateau de Martainville (CCPM) à laquelle nous appartenons compte 9.500 habitants).

Dans son schéma, le Préfet nous a proposé une fusion à 2 avec la Communauté de Communes du Moulin d'Ecalles (CCME) qui compte 13.500 habitants.

Cette proposition a été acceptée par les 13 conseils municipaux de la C.C.P.M. et par 12 des 26 communes de la CCME.

Mais la Communauté de Communes des Portes Nord Ouest (CCPNOR) qui compte déjà 23.000 habitants a déposé un amendement par son Président (ainsi que le Président de la CCME), proposant une fusion à 3 Com/Com : CCPM + CCME + CCPNOR ce qui ferait 66 communes (environ 50.000 habitants).

CETTE FUSION A TROIS NE VA PAS DANS L'INTERET DE NOS CONCITOYENS...

- En effet, les deux communautés de communes du Moulin d'Ecalles et du plateau de Martainville ont des fiscalités très proches permettant d'offrir des services similaires et de qualité à leurs habitants (compétences proches). Elles ont déjà mis en commun des services (instruction d'urbanisme par exemple). Ces éléments permettraient la réussite rapide de cette fusion à deux.

- Bien que plus riche (potentiel fiscal plus élevé), la CCPNOR (plus endettée et offrant moins de services à sa population), bénéficierait pendant au moins 10 ans des impôts des habitants de la CCME et de la CCPM, moins riches (potentiel fiscal moins élevé) : une solidarité inversée.

- La CCPNOR qui représente plus de la moitié de la population de cette communauté à trois aurait, à elle seule, la majorité et donc, pourrait décider seule de l'utilisation de ces budgets.

- Enfin, une communauté de communes gère les besoins de proximité de ses habitants : quels projets du quotidien et d'intérêt communautaire construire entre un habitant d'Elbeuf-sur-Andelle à l'Est et de Roumare à l'Ouest, distants de plus de 40km. Chacun vit dans la proximité de son village ou vers Rouen, seule aire de vie en commun, mais pas d'un village à l'autre distants de 40 kms.

- Cette proposition de fusion à trois n'est basée sur aucun projet au service de ses habitants. La fusion à trois regrouperait plus de 60 communes, sans moyens supplémentaires de l'Etat pour faire fonctionner cette immense collectivité puisqu'elle ne peut pas se transformer en communauté d'agglomération (pas de ville centre de plus de 15.000 habitants).

- Madame la Préfète, ce projet de fusion à trois n'a aucun sens pour nous. Aussi, nous vous demandons de passer outre cet amendement en respectant le vote majoritaire des conseils municipaux de la CCPM et de la CCME, et de revenir au seul projet viable et sensé, celui du regroupement du Moulin d'Ecalles et du Plateau de Martainville.

- Des pétitions circulent dans la commune, réservez le meilleur accueil aux conseillers municipaux qui les présentent.

- Une possibilité de signer cette pétition est offerte sur le site internet à l'adresse :

www.servaville-salmonville.fr;

- Dernière possibilité : passer à l'accueil **AVANT LE 30 MARS** pour la signer.

D'AVANCE MERCI DANS L'INTERET DE LA POPULATION DE NOTRE COMMUNAUTE DE COMMUNES

ONT DÉJÀ SIGNES

**Le Maire,
C.JOUBERT**

COM/COM MARTAINVILLE EPREVILLE	Le Président, Robert CHARBONNIER
MAIRIE D'AUZOUVILLE SUR RY	Madame le Maire : Annie JEGAT
MAIRIE DE BOIS LEVEQUE	Monsieur le Maire : Frédéric TIHL
MAIRIE DE FRESNE LE PLAN	Monsieur le Maire Antoine MAILLARD
MAIRIE DE LA VIEUX RUE	Madame le Maire Chantal DECROIX
MAIRIE DE MESNIL RAOUL	Monsieur le Maire Emmanuel GOSSE
MAIRIE DE RY	Monsieur le Maire Michel DEBEAUVAIS
MAIRIE DE BOIS D'ENNEBOURG	Monsieur le Maire Mathias ADER
MAIRIE D'ELBEUF SUR ANDELLE	Monsieur le Maire Patrick LELOUARD
MAIRIE DE GRAINVILLE SUR RY	Monsieur le Maire René DELETRE
MAIRIE DE MARTAINVILLE EPREVILLE	Monsieur le Maire Lionel SAILLARD
MAIRIE DE PREAUX	Madame le Maire Anne-Marie DELAFOSSE
MAIRIE DE SAINT-DENIS LE THIBOUT	Monsieur le Maire François DELNOTT
MAIRIE DE SERVAVILLE-SALMONVILLE	Monsieur le Maire Claude JOUBERT